



Bonjour

Notre système de facturation évolue à partir du mois de mai. En remplacement de la facture habituelle, vous recevrez par courrier un avis de somme à payer envoyé par le Trésor Public. La facture détaillée sera quant à elle disponible uniquement sur l'espace citoyen (Dalle « Mes factures »).

Voir exemple joint au mail.

Les avis de sommes à payer seront envoyés également aux personnes ayant opté pour le prélèvement, celui-ci est envoyé à titre informatif, il permet d'indiquer que la facture est disponible sur le site et que le prélèvement est pris en compte.

Si vous n'avez pas encore de compte citoyen actif, merci de prendre contact avec le service éducation jeunesse soit par téléphone au 02.97.55.33.13 soit par mail à l'adresse : secretariatjeunesse@mairiebelz.com

Nous conseillons également, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'opter pour le prélèvement automatique. Ce mode de règlement permet d'éviter d'éventuels oublis ou retards de paiements.

Il vous suffit pour cela d'en faire la demande à l'adresse mail : secretariatjeunesse@mairiebelz.com en joignant votre RIB.

Le service éducation jeunesse reste à votre écoute pour tout complément d'information.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

Sébastien JOLLIVET
Responsable service enfance-jeunesse

